**MOTION PROPOSEE PAR LES ENSEIGNANTS ELUS SNES-FSU AU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU LYCEE HONORE D’URFE**

*Conseil d’administration du 13 février 2020*

La dotation allouée au lycée Honoré d’Urfé pour la rentrée prochaine baisse encore de plus de 100 heures par semaine, c'est l'équivalent de plus de 6 postes supprimés !

Cette diminution contraint l’établissement à faire des choix, qui, quels qu’ils soient, se traduiront forcément par une dégradation nette des conditions d’enseignement et donc d’apprentissage l’an prochain.

Alors que le rectorat affiche toujours une carte pléthorique d’options, après la disparition du russe LV3, ce sont les enseignements optionnels technologiques en seconde que l’on n’ouvrira pas, faute de moyens. Ces enseignements constituent pourtant, notamment pour des élèves fragiles, la découverte de filières vers lesquelles ils se destinent.

Par ailleurs la marge « d’autonomie » laissée aux établissements n’est désormais plus qu’un leurre. Les moyens alloués ne permettent plus notamment, de diminuer les effectifs par classes en série STMG ou d’assurer certains dédoublements. Ces mesures ne relèvent pourtant pas du confort. Elles sont indispensables pour pouvoir faire travailler les élèves en classe, notamment sur des points méthodologiques.

Les effectifs moyens par classe, calculés sur la base de 35 élèves, sont beaucoup trop élevés. Il est difficile, dans ces conditions, d’apporter une aide adaptée aux lycéens en difficulté dans des classes de plus en plus hétérogènes.

Pour toutes ces raisons, nous nous opposons aux suppressions de postes proposées par la répartition, qui découlent d’une dotation insuffisante et demandons des moyens qui permettent la réussite de tous nos élèves.